

COPIE D'ACTE DE MARIAGE DE

Maxime FAIVRE-VUILLIN---
et Lise, Christine LACLEF---

TRANSCRIPTION---

I. Date, heure et lieu du mariage---

Vingt-sept septembre deux mille seize, seize heures vingt minutes, à Le Morne---
(Maurice)---

II. Epoux---

Maxime FAIVRE-VUILLIN, chargé d'affaire entreprises, né à Montbéliard (Doubs), le 15---
juillet 1986, domicilié à Laire (Doubs), 5 Rue de la Prairie, résidant à Le Morne---
(Maurice), fils de Gérard, Louis, Joseph FAIVRE-VUILLIN et de Marianne, Louise---
GROSCLAUDE---

III. Epouse---

Lise, Christine LACLEF, adjoint administratif, née à Montbéliard (Doubs), le 11 mai---
1985, domiciliée à Laire (Doubs), 5 Rue de la Prairie, résidant à Le Morne---
(Maurice), fille de François, Robert LACLEF et de Christine, Marie, Odile RISTORI---

IV. Consentement des ascendants---

V. Témoins---

VI. Autres énonciations intéressant l'état civil---

VII. Enonciations relatives au contrat de mariage et à la désignation de la loi---
applicable---

Les époux ont opté pour l'un des régimes légaux prévus par la loi mauricienne---

VIII. Nom et qualité de la personne ayant célébré et enregistré le mariage---

Ram S. Devi BONOMALLY, officier de l'état civil---

Lieu, date et référence de cet enregistrement---

Bambous (Maurice), le 27 septembre 2016, sous la référence numéro 450---


IX. Mentions marginales figurant dans l'acte étranger---

X. Transcrit par Nous, Jean-Jacques MAIZAUD, officier de l'état civil par délégation---

de l'ambassadeur de France à Port Louis, le 30 septembre 2016, à la demande de Maxime---
FAIVRE-VUILLIN et Lise, Christine LACLEF, sur la production d'une copie de l'acte---
original dûment apostillée et traduite, ainsi que des actes de naissance de époux, à---
Nous remises par les requérants, copies et traduction annexées au présent registre---

Copie d'acte délivrée selon procédé informatisé
Port Louis, le 30 septembre 2016

L'officier de l'état civil,


Officier de l'Etat civil
délégué

